

M. Jean Chrétien (secrétaire parlementaire du ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, j'ai remis le texte anglais aux interprètes. Je ne sais si le messager l'a apporté dans la bonne cabine, mais c'est là une autre affaire.

[Français]

DEMANDES DE DOCUMENTS

M. Albert Béchard (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État): Monsieur l'Orateur, les avis de motions pour production de documents n^{os} 195, 196 et 197 sont acceptables par le gouvernement.

L'avis de motion n^o 187 est acceptable par le gouvernement, quant aux documents confidentiels et à l'autorisation des gouvernements concernés.

[Traduction]

M. l'Orateur: La Chambre consent-elle à ce que les avis de motions portant production de documents et numérotés 195, 196 et 197 soient censés avoir été adoptés?

Des voix: D'accord.

LA MORT D'EDWARD ELROY HUNT

Demande n^o 195—**M. Howard:**

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence la priant de faire déposer à la Chambre copie de la transcription du procès-verbal soumis au jury qui a été formé pour enquêter sur les circonstances entourant le décès d'Edward Elroy Hunt, détenu du pénitencier de la Colombie-Britannique décédé le 26 juin 1966.

(La motion est adoptée.)

LA MORT D'EDWARD ELROY HUNT—LES CONSTATATIONS DU JURY DU CORONER

Demande n^o 196—**M. Howard:**

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence la priant de faire déposer à la Chambre copie du rapport, des conclusions et des recommandations du jury chargé d'enquêter sur les circonstances entourant le décès d'Edward Elroy Hunt, détenu du pénitencier de la Colombie-Britannique, décédé le 26 juin 1966.

(La motion est adoptée.)

LA «PRUDENTIAL FINANCE CORPORATION»— LE DÉPÔT DES LETTRES REÇUES DE M. WILLIAM GRUBER

Demande n^o 197—**M. Orlikow:**

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de toute correspondance que le ministre des Finances, le surintendant de l'Assurance, le surintendant des faillites ou les hauts fonctionnaires de leurs services ont reçue de William Gruber, de Toronto, relativement à la *Prudential Finance Company*, ainsi que des ré-

ponses faites auxdites lettres par les hauts fonctionnaires du gouvernement, depuis le 1^{er} janvier 1964.

(La motion est adoptée.)

[Français]

M. Béchard: Votre Honneur aurait-il l'obligeance d'appeler les avis de motions n^{os} 185, 186, 187, 189 et 190.

Je demande que les autres avis de motions soient réservés.

CORRESPONDANCE ÉCHANGÉE ENTRE LE MINISTÈRE DES POSTES ET LES CITOYENS DES COMTÉS DE COMPTON ET FRONTENAC

Demande n^o 185—**M. Latulippe:**

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de la correspondance échangée entre le ministère des Postes et les citoyens des comtés de Compton et Frontenac, depuis le 1^{er} janvier 1963, en ce qui a rapport aux changements relatifs a) aux maîtres de poste, b) aux contrats de livraison du courrier sur les routes rurales, c) à l'octroi des contrats de construction des nouveaux bureaux de poste et à l'achat des terrains.

L'hon. Jean-Pierre Côté (ministre des Postes): Monsieur l'Orateur, cette motion est acceptable en ce qui concerne la partie qui relève du ministère des Postes, sujet aux réserves habituelles concernant les documents confidentiels.

M. l'Orateur: La Chambre consent-elle à ce que la motion soit adoptée, sous réserve des restrictions formulées par le ministre?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

CORRESPONDANCE ÉCHANGÉE ENTRE LE SE- CRÉTARIAT OU LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT ET LE TÉLÉPHONE DU NORD DU QUÉBEC LTÉE

Demande n^o 186—**M. Laprise:**

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copies de toutes lettres, tous télégrammes ou autres documents échangés entre le secrétariat d'État, ou le secrétaire d'État, ou tout fonctionnaire de ce ministère et le Téléphone du Nord du Québec Limitée et Gagnon Télévision Limitée, depuis 1964.

L'hon. Judy V. LaMarsh (secrétaire d'État du Canada): Monsieur l'Orateur, je ne vois pas d'objection à accepter cette motion, mais je désire informer l'honorable député qu'aucune lettre, télégramme ou autre document ont été échangés entre mon ministère, moi-même ou tout autre fonctionnaire de mon ministère et le Téléphone du Nord du Québec Limitée et Gagnon Télévision Limitée, depuis 1964.